



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II  
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS ORGANISÉ  
PAR L'ORGANISATION MONDIALE DES  
ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES  
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

*Salle du Consistoire  
Samedi, 14 novembre 1987*

*Mesdames, Messieurs,*

1. Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, à vous qui animez l'Organisation Mondiale des Anciens et Anciennes Elèves de l'Enseignement catholique. Vous célébrez à Rome le XXe anniversaire de la fondation de votre organisation, et vous pouvez faire le bilan du travail considérable déjà accompli. En renouvelant vos engagements, vous préparez les initiatives destinées à répondre toujours plus efficacement aux divers problèmes qui se posent dans la société. Mais vous êtes venus ici avant tout dans une démarche inspirée par la foi, pour exprimer votre adhésion aux orientations du Magistère pontifical dans un secteur important et délicat de la vie de l'Eglise, l'école catholique.

Je tiens à dire combien j'apprécie l'œuvre de votre Organisation. Convaincu que vous saurez travailler encore avec générosité pour le bien de l'Eglise, conformément aux fermes options de vos statuts, je vous assure de ma confiance et je vous encourage vivement dans vos activités.

2. Dans le cadre des réflexions de ces journées, je voudrais rappeler simplement quelques points essentiels pour ceux qui travaillent dans une école catholique et pour elle: cette institution constitue aujourd'hui, plus que jamais, un service très précieux dans la communauté chrétienne elle-même et aussi dans la société civile, car elle garantit aux parents la liberté de leur choix éducatif.

Au cours du récent Synode des Evêques sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et le monde, on a souligné à juste titre que l'éducation dans les écoles représente un ministère ecclésial de valeur pour l'œuvre d'évangélisation.

L'école catholique, en effet, accomplit un service pastoral authentique. La Déclaration conciliaire sur l'éducation chrétienne (*Gravissimum Educationis*, 8), fait clairement ressortir que l'école catholique est en elle-même un lieu d'évangélisation, d'action pastorale, non pas en raison d'activités complémentaires ou « parascolaires », mais en raison de sa nature même et de son action pédagogique pour la formation de la personnalité chrétienne des élèves.

D'autre part, l'école catholique est un lieu de médiation culturelle: auprès de ses élèves, elle respecte l'«autonomie» des sciences tout en restant fidèle à l'originalité de l'Evangile. Et, plus généralement, elle assure une présence active de la culture catholique dans un monde fortement sécularisé.

3. Cependant, pour que ces missions puissent être remplies, c'est-à-dire pour que nos écoles gardent à l'avenir la possibilité de travailler dans la sérénité au service de toutes les catégories sociales, il est nécessaire et urgent que tous les parents aient la liberté de choisir, sans discrimination d'aucune sorte, le type d'école qu'ils désirent. Dans bien des cas, votre attention vigilante peut être déterminante dans ce domaine.

Permettez-moi de formuler un vœu: que l'identité de nos écoles devienne toujours plus manifeste, par leurs liens constants avec l'Eglise locale, par le style de vie des éducateurs, par leur accueil des pauvres et des jeunes affectés de divers handicaps, par une proposition authentique des valeurs ouvrant à une vision intégrale de l'homme! Je sais que votre Organisation a le souci de ces objectifs et contribue de manière appréciable à leur réalisation.

De tout cœur, je vous confie au Seigneur et à Notre-Dame, ainsi que tous vos amis de l'Organisation, et je vous donne ma Bénédiction Apostolique.

© Copyright 1987 - Libreria Editrice Vaticana